FAQ AMInvoicing : Règles de codification des données

Edge Airport France

Table des matières

FAQ AMInvoicing : Règles de codification des données .....
Objectif .....
Codification .....
Liste des pays .....
Liste des aéroports : codification OACI et IATA .....
Codification des fiches clients .....
Codification des compagnies aériennes .....
Codification des militaires .....
Immatriculation des aéronefs militaires .....
Facturation des militaires .....
Codification des clients divers .....
Codification de certains clients .....
Les types d'aéronefs .....
Le registre des immatriculations .....
Edge Airport France .....

FAQ AMInvoicing : Règles de codification des données

Objectif

Airport Manager offre aux différents aéroports une mutualisation des données communes que sont :

- Les pays
- Les aéroports
- Les fiches clients
- Les types d'aéronefs
- Le registre des immatriculations des aéronefs

Il est alors important d'utiliser les mêmes règles de codification.

Codification

Liste des pays

La codification utilisée est celle des bigrammes définis par l'OACI. Quelques exemples de pays européens :

LF	France
LE	Espagne
LI	Italie
EB	Belgique
ED	Allemagne
EG	Grande Bretagne
EH	Pays Bas
EL	Luxembourg

Liste des aéroports : codification OACI et IATA

Les aéroports sont identifiés par un **code OACI à 4 caractères**. Les 2 premiers caractères correspondent au code pays. Les aéroports ayant ou ayant eu une activité commerciale ont un **2ème code à 3 caractères défini par IATA**.

Exemple :

Code OACI	Code IATA	Aéroport
LFAQ	BYF	Albert Picardie

Code OACI	Code IATA	Aéroport
LFBA	AGF	Agen
LFBE	EGC	Bergerac
LFMU	BZR	Béziers Cap d'Agde
LFBH	LRH	La Rochelle
DIAP	ABJ	Abidjan
EBBR	BRU	Bruxelles
EGLL	LHR	Londres Heathrow
EGSS	STN	Londres Stansted

Codification des fiches clients

LA codification des fiches clients revêt une importance particulière dans la mesure où les fiches créées par un aéroport peuvent être utilisées par un autre aéroport. Il est important d'utiliser la même règle de codification afin de permettre la mutualisation des informations entre les différents aéroports.

Un code client est composé de :

- un préfixe sur 3 caractères éventuellement
- 4 caractères indiquant son emplacement OACI ou son identifiant
- Un N° d'ordre allant de 01 à 99 terminera les codes clients ayant les préfixes ACB, EPI, PVF, PVE

Code client	Catégorie	Remarques
□□□	Compagnies aériennes	Trigramme de la compagnie
EPI□□□□□□	Ecoles de pilotage	**EPI** + Code OACI + No 01 à 99
ACB□□□□□□	Aéro-clubs	**ACB** + Code OACI + No 01 à 99
PVF□□□□□□	Privés Français	**PVF** + Code OACI + No 01 à 99
PVE□□□□□□	Privés Etrangers	**PVF** + Code OACI + No 01 à 99
MIF□□□□	Militaires Français	MIF + Corps d'armée soit : CEV, FAF, FNY, FMY, GEN
MIE□□	Militaires Etrangers	**MIE + Code pays sur 2 caractères**
OFF□□□□□□	Officiels Français	**OFF + Code identifiant. Ex : OFFDGAC**
OFE□□□□□□	Officiels Etrangers	**OFE + Code pays sur 2 caractères + Identifiant**
XXA□□□□□□	Autres exploitants d'aéronefs	**XXA + Code identifiant**
XXT□□□□□□	Transitaires	**XXT + Code identifiant**
XXD□□□□□□	Clients domaniaux	**XXD + Code identifiant**

Codification des compagnies aériennes

Chaque compagnie aérienne est identifiée par 1 code de 3 caractères alphanumériques appelé “trigramme”. Les fiches clients de ces compagnies aériennes seront codifiées avec ce trigramme dont voici quelques exemples :

AFR	AIR FRANCE (AF)
ATI	AIRBUS TRANSPORT INTERNATIONAL (ATI)
AUR	AURIGNY (AUR)
CIM	CIMBER AIR (QI)
BZH	BRITAIR(AF)
BEE	FLYBE (BE)
EXS	JET2 (LS)
EZY	EASYJET (EZY)
RLA	AIRLINAIR (A5)
RYR	RYANAIR (FR)

Codification des militaires

Les militaires sont répartis en 5 corps d'armée qui sont identifiés à l'aide des trigrammes suivants :

Code corps d'armée	Définition
FAF	Forces Aériennes Française
FNY	Aéronavale
FMY	Aviation légère de l'armée de terre
CEV	Centre d'Essai en Vol
FGN ou GEN	Gendarmerie Nationale
MIF	Commandant de la Nième région → Adresse de facturation des redevances des Militaires

Immatriculation des aéronefs militaires

En règle générale, les aéronefs militaires ne communiquent pas ou n'ont pas d'immatriculation. Ils utilisent uniquement des indicatifs de vol comme par exemple : MUSTANG24

Nous déconseillons d'utiliser cet indicatif car il peut très bien venir un jour avec un C160 sous l'indicatif MUSTANG24 et revenir 2 semaines plus tard avec le même indicatif MUSTANG24 mais cette fois-ci avec un C130.

Aussi, nous conseillons de créer l'immatriculation des aéronefs en utilisant la méthode suivante :

IMMAT = **XXXYYY**

Où :

XXX = Code du corps d'armée

YYY = Type d'aéronef code OACI

Exemple :

- Pour un AS55 des Forces Aériennes Françaises : IMMAT = **FAFAS55**
- Pour un C160 de l'Armée de Terre ou ALAT (FMY) : IMMAT = **FMYC160**

Facturation des militaires

La facturation des militaires repose sur une procédure spécifique qui est la suivante :

1. Impression des “Modèles A” qui sont des relevés de mouvements aériens d'aéronefs militaires. Il y a un relevé “Modèle A” par corps d'armée.
2. Calcul et impression des “Modèles B” qui mentionnent les prix des différentes redevances de ces mouvements militaires. Il y aussi un relevé par corps d'armée.
3. Calcul et impression d'un seul “Modèle C” qui est la facture adressée au Commandant de Région. Cette facture regroupe les “Modèles B” de tous les corps d'armée.

La facture Modèle C est envoyée à une seule adresse dont la fiche client est codifiée “MIF”.

Codification des clients divers

Lors de la facturation au comptant, les agents en charge de cette opération n'ont pas toujours les moyens ou le droit de créer des nouveaux clients. Ils peuvent utiliser l'un des 4 codes clients suivants :

ACB	Divers aéroclubs
PVF	Divers Privés Français
PVE	Divers Privés Etrangers
CMX	Divers commerciaux
EXO	Divers clients Exonérés de TVA

Codification de certains clients

SAMU89	SAMU 89
SAMU34	SAMU 34
FDO75	Douanes Montreuil
FDO76	Douanes Rouen
FDO93	Douanes Dugny
FDO56	Douanes Nantes
FDO33	Douanes Bordeaux
FDO83	Douanes Marseille
SEFA	SEFA
DGAC	DGAC

Les types d'aéronefs

Les types d'aéronefs sont identifiés par un code OACI composé de 3 à 4 caractères alphanumériques. La liste fournie avec Airport Manager contient plus de 1700 types codifiés.

Voici quelques codes OACI fréquemment utilisés :

Aviation légère	
J3	PIPER J3
P28A	PIPER P28 A
PA23	PIPER PA23 BIMOTEUR
BE36	BEECH 36 BONANZA
BE55	BARON BEECH 55 - MONOMOTEUR
BE58	BARON BEECH 58 - BIMOTEUR
BE90	BEECH 90 - BITURBINE 9 SIEGES
C152	CESNA 152
C172	CESNA 172
C182	CESNA 182
DR40	ROBIN DR 400
RALL	RALLYE (tous modèles)
TAMP	TB9 SOCATA TAMPICO
TOBA	TB10 SOCATA TOBAGO
TRIN	TB20 / TB30 SOCATA TRINIDAD

ULM & Planeurs	
ULM	ULM (MTOW ⇐ 450 kg)
PLANEUR	Planeurs (tous types mono et biplace)

Quelques avions anciens	
F156	STORCH
FLAM	DASSAULT 311/312 FLAMANT
N110	NORD 1101, 1102 NORALPHA, RAMIER
FOUG	FOUGA MAGISTER

Aéronefs militaires	
MIR2	MIRAGE 2000
MIR4	MIRAGE 4
MIRA	MIRAGE 3
TB30	EPSILON TB 30 SOCATA
E121	XINGU EMBRAER 121
C130	HERCULES C130
C160	TRANSALL C160

Hélicoptères	
AS50	AS-350/550 ECUREUIL, ASTAR, SUPERSTAR
AS55	AS-355/555 ECUREUIL 2, TWINSTAR, FENNEC

Certains aéronefs n'ont pas de type codifié. Nous utiliserons alors un des codes suivants :

XX10	Aéronefs dont la MTOW est inférieure ou égale à 1 tonne
XX15	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 1 tonne et inférieure ou égale à 1.5 tonnes

XX20	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 1.5 tonne et inférieure ou égale à 2 tonnes
XX25	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 2 tonnes et inférieure ou égale à 2.5 tonnes
XX30	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 2.5 tonnes et inférieure ou égale à 3 tonnes
XX35	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 3 tonnes et inférieure ou égale à 3.5 tonnes
XX40	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 3.5 tonnes et inférieure ou égale à 4 tonnes
XX45	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 4 tonnes et inférieure ou égale à 4.5 tonnes
XX50	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 4.5 tonnes et inférieure ou égale à 5 tonnes
XX55	Aéronefs dont la MTOW est supérieure à 5 tonnes et inférieure ou égale à 5.5 tonnes

Le registre des immatriculations

Dans Airport Manager, les immatriculations des aéronefs sont enregistrés sans espace, ni tiret, ni autres caractères de ponctuation. Une fiche aéronef doit contenir au minimum les informations suivantes :

- IMA : Immatriculation
- TPA : Type d'aéronefs
- MTOW : Masse Maximale au décollage (Maximum Take Off Weight) - Exprimé en tonnes
- CLI : code client de l'exploitant

A ces informations minimales s'ajoutent les renseignements suivants :

- Nombre de sièges offerts (sièges passagers)
- Type de propulsion (moteur à pistions, turbopropulseur, réacteurs, etc.)
- Nombre de moteurs
- Catégorie de turbulence

Exemple :

Immatriculation	TPA	MTOW Tonnes	CLI – Code client	Sièges	Propulsion	Moteurs	Turbulence
FGSRI	DR40	1	ACBLFAQ01	3	P	1	**L**
EICDK	B738	67	RYR	189	J	2	**M**
GEMBH	E145	20	BEE	50	J	2	**M**
GCELH	B737	58	EXS	130	J	2	**M**

From:
https://edgeairport.alwaysdata.net/wiki/ - **Documentation Embross (ex Edge Airport)**

Permanent link:
https://edgeairport.alwaysdata.net/wiki/doku.php?id=faq:aminvoicing:codification&rev=1522313080

Last update: **29/03/2018 10:44**

Edge Airport France

Airport Manager Solutions

Phone: +33 553 801 366

Service commercial : contact@edge-airport.com

Support technique : support@edge-airport.com

Edge Airport France SAS au capital de 150 000 €

RCS Bergerac 529 125 346 Les Lèches TVA : FR53529125346 / EORI : FR52912534600039

Tel : +33(0)553 801 366 contact@edge-airport.com www.edge-airport.com